

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 07/02/2018  
Reçu en préfecture le 07/02/2018  
Affiché le   
ID : 033-253306310-20180201-2018\_01\_06-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille dix huit, le premier février**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 18 janvier 2018**

**Etaient Présents : Mmes DE ROFFIGNAC- DERVILLE - GUILLEN - QUENTIN = MM. BELOT- BITEAU- CORSAN – DELAUNAY- GIRARD - PLISSON**

**Délibération N°2018-01-006: Convention de partenariat SMIDDEST – Gironde Tourisme :  
Programme commun d'actions 2018 – Autorisation de signature**

*Vu le CGCT ;*

*Vu la convention cadre de partenariat entre le SMIDDEST et Gironde Tourisme ;*

*Considérant l'intérêt de poursuivre le partenariat en 2018 pour conduire des missions relatives à la promotion de l'Estuaire et à la valorisation du phare de Cordouan ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

**Article unique.** d'autoriser Madame la Présidente à signer le programme commun d'actions 2018 avec Gironde Tourisme.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 1<sup>er</sup> février 2018

**La Présidente**  
  
**Françoise De Roffignac**  
